

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 28 (1940)

Heft: 560

Artikel: Cartel genevois H.S.M.

Autor: E.Gd.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-263623>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Notre approvisionnement

L'on m'assure que la plupart des femmes ont peur des chiffres, et tournent la page lorsque leur journal leur présente des colonnes de statistiques ! Je me risque cependant à aligner dans le *Mouvement* les quelques précisions qui suivent, car il me paraît impossible que nos lectrices, en grande majorité maîtresses de maison, chefs de famille, ou ménagères, ne portent pas intérêt à ces données que je relève dans la *Revue syndicale suisse* (numéro de décembre 1939) :

Quelle proportion est produite par notre pays lui-même des denrées alimentaires nécessaires à notre approvisionnement ? Proportion variable : pour les produits laitiers par exemple, nous fabriquons en effet plus de fromages que nous n'en consommons (162 % en 1938) et assurons presque entièrement notre consommation en beurre et en lait (99 % la même année). Notre production en pommes de terre s'est beaucoup élevée au cours des dernières années (il faut relever que 1939, année déplorable au point de vue climatique, fait exception à la règle) et a atteint en 1938 le 95 % de notre consommation. En revanche pour les céréales, la production nationale, quoique intensifiée, n'a fourni en 1938 qu'un peu plus du tiers de la quantité nécessaire à la panification (37 %) ; et notre production de sucre est minime : 7 % de la consommation ! On comprend dès lors immédiatement les mesures de rationnement qui nous ont été imposées. Pour la viande, nous parvenons à peu près à couvrir nos besoins (91 à 98 %) ainsi que pour les fruits (97 à 102 %) mais pour les œufs nous sommes en dessous : 64 %.

Où achetons-nous les produits qui nous manquent ? Le blé nous vient en grande partie d'Amérique (Argentine, Canada, Etats-Unis) ainsi que de l'Europe orientale (Hongrie, Roumanie). Il ne paraît pas actuellement que, tant que ces pays ne seront pas entraînés dans la guerre, leurs exportations risquent d'être sensiblement diminuées. Le sucre nous vient pour la moitié de nos importations de Grande-Bretagne, et l'on ne peut dire actuellement si l'Allemagne continuera à nous livrer les quantités qui venaient de Tchécoslovaquie. Quant aux œufs, on sait que nos principaux marchands sont le Danemark, la Bulgarie et la Yougoslavie.

On voit donc que notre ravitaillage est sur bien des points assuré. Toutefois, il est utile de relever encore ici que, et même en ces années difficiles, nous ne devons pas nous laisser guider uniquement par le souci de produire nous-mêmes tout ce dont nous avons besoin : en effet, et on ne saurait trop le répéter, pour que se maintiennent certaines de nos industries qui font vivre toute une partie de notre population, il est nécessaire qu'elles puissent exporter leur production, et par conséquent qu'en échange, nous achetions à l'étranger certaines denrées. Tel est notamment le cas pour les œufs du Danemark et pour les fruits d'Italie.

Un mot encore concernant notre approvisionnement en graisses alimentaires, huiles, etc., beurre non compris : notre production indigène de ces denrées n'a été en 1938 que le 23 % de notre consommation. De là la nécessité d'un rationnement. J. GUEYBAUD.

la parole en *bärndütsch*, et de leur dédier cet hommage à l'intimité de la vie suisse : *Schweizerwort und Schwyzergeist*. Femme, dans l'acceptation complète du mot — à la fois convaincue de la mission sociale de la femme et féminine jusqu'au bout des ongles. — Maria Waser prit soin de ne jamais opposer ses revendications à celles du sexe masculin et eut continuellement pour but d'intensifier une collaboration humaine, d'autant plus riche que chaque être s'appliquerait mieux à représenter les facultés propres à son sexe.

Est-ce à dire que, dans cet état de bonne volonté, Maria Waser ait été universellement indulgente et naturellement portée à tout admettre ? Je ne le crois pas. Le besoin passionné de solitude qu'elle laissa paraître à certains moments de sa carrière en fait foi. Cette femme d'une incessante activité spirituelle, d'une sensibilité affinée, eut horreur de la médiocrité, des prétentions mondaines, des manifestations bruyantes. Cette répulsion qu'elle fit de son mieux pour ne pas avouer, est cependant présente dans son œuvre ; elle lui donne quelque chose d'un peu trop raffiné, de parfois difficile à aborder. Ce sentiment était plus apparent encore dans sa personne. Je me rappelle avoir rencontré Maria Waser dans une nombreuse réunion féminine, dont elle subissait le va-et-vient avec un sourire parfaitement affable, mais si lointain qu'on l'aurait crue entourée d'une muraille de brume, comme retranchée de la société où elle se trouvait. A la vérité, elle ne s'y trouvait pas tout à fait. Sa présence, comme dématérialisée, flottait au-dessus du bruit des

conversations, et, sans que nous le sachions, s'adressait à nous en silence, nous reprochant quelque chose que nous ne pouvions comprendre, nous indiquant un chemin que nous ne discernions pas...

Certaines paroles de Maria Waser ressemblent à ce silence. Ce qu'elle dit de la mission de la femme ou des vivantes traditions de la démocratie suisse nous semble obscur, parfois banal, parfois faux. « C'est du bagout », m'a dit une femme qui, elle-même, écrit fort bien. Contre cette attaque, je n'ai pas su défendre des paroles dont j'avais subi le charme et la puissance. Etais-je sûre de les avoir moi-même bien comprises ? En avais-je mesuré toute la portée ? Me sont-elles apprises assez claires pour en rendre compte sans lacune et sans trahison... Je ne sais. Néanmoins, ces paroles m'ont soulevée vers un plan supérieur à celui que j'habite ordinairement ; elles m'ont fait apercevoir des horizons où brille l'espoir, comprendre le danger de notre prétendu sens pratique, des lacunes où nous nous complaisons...

En un temps où chacun reconnaît la vraie place des valeurs spirituelles, alors que, de toutes les lèvres, sort un appel pour la défense et le maintien du trésor spirituel de la patrie, le nom de Maria Waser n'est plus seulement celui d'un grand écrivain et d'une femme d'élite, mais il sonne comme un signal de ralliement infiniment précieux.

Marianne GAGNEBIN.

Pour répondre à une question qui nous a été posée, nous donnons ci-après les indications relatives aux Commissions féminines consultatives pour l'économie de guerre dans nos trois cantons romands :

GENEVE: Commission d'Economie ménagère, Secrétariat, 52, rue des Pâquis.

VAUD: Fédération des Unions de Femmes du canton de Vaud, p. ad. M^e Fonjallaz, Epesses.

NEUCHATEL: Centre de Liaison des Sociétés féminines, p. ad. M^e E. Porret, Hôpital, 3.



DE-CI, DE-LA

Pour un franc..

Nos lecteurs n'ont pas oublié le succès de la vente aux enchères, organisée par un Comité féminin genevois en novembre dernier, au profit des rapatriés suisses, des artistes nécessiteux et des intellectuels réfugiés. Les dons reçus en objets d'art, tableaux, bibelots, porcelaines et argenterie, meubles anciens, gravures et livres de prix; étaient si nombreux que, malgré un chiffre net de vente de plus de 20.000 francs, répartis par tiers aux œuvres intéressées, il est resté encore tout un choix de tableaux notamment, que le Comité organisateur a obtenu l'autorisation de mettre en loterie au profit des mêmes œuvres.

Le tirage de cette loterie aura lieu le 15 février, et les billets, au prix modique de 1 fr. L'un sont en vente dans les principaux magasins de Genève. Les lots sont exposés au Grand Passage, et nous sommes certaines qu'après les avoir vus, comme en se rendant compte du soulagement que ce simple geste apportera à bien des misères, chacun de nos lecteurs tiendra à s'assurer dès maintenant un... et de préférence plusieurs billets !

L'influence de la femme sur la vie publique (suite de la 1^{re} page)

A la campagne, où les femmes travaillent dans des conditions de plus en plus difficiles, nous insistons surtout sur le point de vue pratique, leur montrant combien leur travail serait allégé par des améliorations, telles que l'établissement de l'eau courante partout, l'utilisation de l'électricité, l'installation de boulangeries modernes, etc. Nous les intéressions aussi à la création de postes d'infirmières communales, pouvant se rendre dans les fermes isolées afin de donner des soins aux malades et aux accouchées. Et lorsqu'elles nous disaient : « Tout cela est fort bien, mais croyez-vous que les hommes dans l'administration s'intéressent à des progrès auxquels ils ne comprennent rien... » il nous était facile de leur répondre vivement :

— Mais pourquoi donc n'a-t-il pas de femmes dans votre Conseil municipal ? N'avez-vous donc pas le droit de vote ? Pourquoi n'élisez-vous donc pas des femmes capables de défendre vos intérêts ? N'est-il pas humiliant

que, dans une société moderne, la femme soit obligée de mendier une grâce, alors qu'elle n'aurait qu'à réclamer son dû ? Ne nous dites pas que vous avez trop à faire pour vous occuper de la chose publique, mais comprenez donc que si vous le faisez, vous facilitez-vous-même votre besogne. Et ce n'est pas tout : vous qui avez toujours accompli fidèlement votre tâche, oubliez-vous les enfants, les malades, les pauvres ? Vous avez beaucoup de travail sur les bras, c'est entendu, mais si par votre expérience, vous pouvez porter aide à ceux qui ont besoin de votre secours, hésitez-vous quand votre commune a besoin de vous ?...

On peut deviner avec quelle impatience nous avons attendu, après cette campagne, le résultat des élections ! Eh ! bien, nous avons quintuplé le nombre des femmes élues aux Assemblées provinciales, et augmenté de 72 % celui des conseillères municipales. A Stockholm, par exemple, le quart des membres du Conseil municipal sont des femmes et aux élections complémentaires qui ont eu lieu depuis lors, le nombre des femmes élues va toujours en augmentant. Lorsque l'on discuta au Parlement la question de l'égalité des salaires, toutes les attaques contre les femmes mariées occupant des postes dans l'administration furent victorieusement repoussées — victoire obtenue aussi grâce aux enquêtes d'une Commission présidée par M^e K. Hesselgren. Récemment encore, une femme a été nommée au poste médical le plus élevé de tout le pays, celui de professeur chargé de la direction suprême de notre plus grand hôpital, et aucune voix ne s'est élevée contre cette nomination si parfaitement justifiée. Une femme enfin est à la tête de notre seul théâtre dramatique subventionné par l'Etat. Sans vouloir prétendre que ces succès soient le résultat uniquement de notre campagne, nous sommes d'autant plus satisfaites que ce sont précisément les femmes les plus capables qui ont été choisies.

Quelques-unes de nos organisations féminines ont de plus soumis au gouvernement, la proposition d'étudier dans une Commission préparatoire la possibilité de créer un département, voire peut-être même un ministère spécial « Pour le Foyer », qui serait tout naturel de confier à l'administration de femmes compétentes. Dans notre idée, ce nouveau département devrait créer un lien entre les différentes administrations qui ont à charge des questions touchant la vie familiale et ménagère, et contribuerait à l'étude et à la solution de nouveaux problèmes surgissant dans ce domaine.

Actuellement, nous allons entamer une nouvelle campagne en vue des élections parlementaires de l'automne 1940. Mais toute notre activité continue, qui a pour but essentiel d'éclairer les femmes à la ville et à la campagne sur leurs tâches et leurs responsabilités en tant que membres utiles de la Société. Pour celles de la campagne notamment, qui vivent souvent si éloignées de tout centre, nous organisons des séances de discussions sur des questions les touchant directement, telles que l'assistance publique, la puériculture, etc., et des cercles d'études où nos paysannes ont l'occasion de se renseigner sur tous ces problèmes auprès de l'expert.

Si ce que j'ai exposé a trait particulièrement

à la Suède, c'est parce qu'il me fallait citer des expériences déjà acquises. Mais je suis persuadée que, dans le monde entier, les femmes pour faire entendre leur voix doivent pouvoir compter sur l'appui de la masse féminine, non pas indifférentes, mais représentant une opinion consciente. Car c'est cette masse pesante, qui, parce qu'elle est en quelque sorte un prolétariat exclu de la communauté, menace l'idée de la démocratie, et nous avons hâte que le jour vienne où ce danger sera écarté.

Et c'est pour cette raison qu'en terminant, je voudrais recommander à toutes les Associations féministes d'intensifier leur propagande dans les pays où les femmes sont encore privées du droit de vote, et de travailler énergiquement à fortifier et à augmenter l'influence des femmes dans les pays où elles ont déjà ce droit. Je voudrais dire aux premières : « Ne cessez pas d'agir pour obtenir vos droits de citoyennes le plus vite possible. Car ce n'est pas vous seulement qui avez besoin de nous, femmes possédant leurs droits ; c'est nous aussi qui avons besoin de vous en tant que citoyennes reconnues par votre pays. Si nous déplorons que vous n'ayez pas encore ces droits, c'est que tant que vous en êtes privées, vous constituez un obstacle pour notre activité à nous aussi. « Nous le pouvons : le pays a besoin de nous », disions-nous, lors de notre campagne en Suède. Je dirai mieux encore : « Nous le pouvons : le monde a besoin de nous ».

Dr. Hanna RYDH.

(Abrégé par M.-L. P.)

Cartel genevois H. S. M.

L'assemblée des délégués de cette importante Fédération, qui compte maintenant près de 60 Sociétés affiliées, a eu lieu le 9 janvier, dans le local aimablement mis à sa disposition de l'Union chrétienne des Jeunes Filles.

M^e Gourd, qui présidait, a d'abord présenté le rapport sur l'activité du Bureau durant le dernier exercice. Bien que désorganisé par la mobilisation qui lui a enlevé plusieurs de ses membres, et qui en a surchargé d'autres de travail au point qu'ils ont dû renoncer momentanément à leur collaboration, le Bureau du Cartel n'a pas une minute songé à ralentir son activité : bien au contraire, estimant que ce sont les périodes compliquées que nous traversons qui voient un redoubllement d'immoralité, il s'est efforcé, malgré les circonstances, d'intensifier son effort. Le travail qui l'a principalement occupé a toujours été le projet de création d'une Maison d'Accueil pour prostituées majeures, projet dont la guerre ne contribue pas à faciliter la réalisation vu les difficultés de réunir des fonds. Aussi, et les bases préliminaires de son étude étant établies, le Cartel vaut-il élargir sa Commission spéciale, premier acheminement vers la remise de cette Maison à un Comité autonome, méthode fréquemment employée par le Cartel lors d'autres créations.

Une autre question qui a beaucoup occupé le Bureau a été l'ouverture d'un Club pour filles et jeunes filles des classes de préapprentissage. Toujours préoccupé en effet du problème de l'organisation des loisirs, le Cartel pense faire ainsi œuvre utile de préservation, et en contact étroit avec une directrice d'école et le Club des Amies de la Jeune

Poésie...

La poésie ne se trouve pas dans les livres seulement et dans les vers, elle est répandue partout dans la nature et dans la vie, et elle se révèle aux initiés, c'est-à-dire à tous ceux qui savent en saisir le sens et qui en sont dignes.

La poésie a le don d'embellir les plus humbles existences, de parer les plus modestes logis. Elle fait surgir des fleurs dans le sol le plus ingrat, elle met un nimbe sur paupières vies, elle permet d'accomplir avec joie d'obscurs labours... Les vrais poètes sont ceux qui discernent sa présence en toute occasion. Ils sont comme l'abeille sans cesse occupée à distiller le miel des fleurs qui l'environnent.

O poète, qui n'a peut-être jamais écrit de vers, mais qui sent profondément la poésie de la vie, remercie le ciel pour ce don incomparable. La poésie est la pierre philosophale qui change tout en beauté.

* * *

Le matin, par les jours clairs de l'hiver, comme est pure la lumière. Elle scintille de mille parcelles d'or. Elle filtre jusque dans ma rue, elle fait resplendir le pan de ciel que l'aperçoi de ma fenêtre, elle met de la joie dans les regards des passants. Elle fait songer à la lumière éternelle, elle en est le symbole.

Quelle beauté sauvage et mystérieuse dans les plaintes du vent, dans ses chansons, dans ses sanglots !

Un modeste clocher dessinant sa flèche sur le ciel, la voix de l'Angelus égrenant ses notes pures dans la campagne, le chant du merle aux premiers jours de printemps, et voici qu'un flor de poésie vous étreint.

Et que dire des fleurettes du renouveau s'é-

veillant après un long hiver: primevères, anémones, scyllas; petites plantes friables avant-coureurs des beaux jours.

Et la magie des blés ondulant sous le vent d'été. Et les feuilles ardentes de l'automne, et la première neige de l'hiver sur la montagne.

* * *

Privilège rare. Errer dans les bois au matin d'une belle saison. S'arracher aux préoccupations de la journée. Marcher au hasard. Voir les rayons du soleil filtrer au travers des branches et former de grandes taches lumineuses sur le gazon. Entrevoir dans ces raies claires s'agiter mille insectes. Un oiseau passe... un vent léger fait bruire les frondaisons. Des parfums montent du sol. Silence animé de la forêt, tu nous parles de paix, de beauté, de la grandeur infinie des œuvres de Dieu.

* * *

Quel jour morose ! Il a plu dès le matin. Tout est terne et gris. De guerre lasse, je sors au crépuscule, n'espérant plus aucune éclaircie. Et voici que soudain la pluie cesse : une lueur paraît dans le ciel, et dans une flaque d'eau sale et boueuse, un peu de bleu se reflète avec quelques feuilles d'automne qui tremblent au souffle du soir.

Je m'en retourne chez moi le cœur plein d'espoir, car la poésie m'a frôlée de son aile.

* * *

Les choses possèdent une âme qui nous parle, qui nous murmure tant de secrets.

Tout au long de la vie, dès l'enfance, ces voix nous parlent, et voici qu'au soir de l'existence nous les entendons, toujours les mêmes, mais chargées de nos peines et de nos joies.

HELINE NAVILLE.

Petit Courrier de nos Lectrices

Jacqueline S. à Henriette (N° 559). — Merci très vivement pour les chiffres d'inégalité de traitement entre deux fonctionnaires cantonaux, l'un masculin, l'autre féminin, et accomplissant exactement la même tâche, que vous me communiquez. J'en prends bonne note, afin de pouvoir avancer des faits précis lorsque l'on nous assure que l'inégalité de traitements est rare chez nous !

Puisque vous vous intéressez à ce sujet, voici d'autres renseignements encore, que j'estime utile de faire connaître à toutes les lectrices du Petit Courier. Il s'agit d'une convention établie dans une fabrique de pâtes alimentaires d'un canton de Suisse allemande et qui stipule les salaires suivants :

Ouvriers: de 14 à 16 ans : 50 à 60 ct. l'heure; de 16 à 18 ans : 60 à 80 ct. l'heure; au dessus de 18 ans : 80 à 1 fr. 10 l'heure.

Ouvrières: de 14 à 17 ans : 45 à 50 ct. l'heure; de 17 à 20 ans : 50 à 60 ct. l'heure; au dessus de 20 ans : 60 à 70 ct. l'heure.

Donc le maximum des salaires féminins atteint tout juste le minimum des salaires masculins. Sans commentaire.

La Rédaction à Liseuse (N° 559). — La question que vous soulevez au sujet d'une traduction des œuvres de Maria Waser, nous l'avons déjà entendue de divers côtés, et Pavions posée nous-même à Mme Gagnebin. Or, nous a fait savoir cette dernière, il n'existe encore aucune traduction française d'une œuvre importante de Maria

Waser, chose que réclame aussi avec insistance Mlle Osterag dans l'étude qu'elle a consacrée à notre grande romancière nationale (Plaquette commémorative du centenaire de l'Ecole Vinet).

Avis donc à toutes celles que cette belle tâche littéraire pourrait tenter. Et avis aussi aux éditeurs que n'effrayent pas les initiatives.

Curieuse (Genève) à toute avocate qui voudra lui répondre. — Je viens de lire dans nos journaux que le tableau des avocats au barreau de Genève comprend 171 noms, dont seulement ceux de 6 femmes, et je suis vraiment étonnée de cette faible proportion. Est-il beaucoup plus difficile chez nous à une femme avocat de faire sa carrière qu'à un homme ? Rencontre-t-elle encore cette méfiance à l'égard de son sexe qui devrait avoir disparu après tant d'années ? Sauf erreur n'avons-nous pas été un des premiers cantons suisses, voici certainement trente ans, à admettre des femmes au barreau ? et pourquoi cette réforme a-t-elle donné si peu de résultats pratiques ? Je ne doute pas que d'autres lectrices de ce journal soient très heureuses des explications qui pourraient m'être données.

S. B. à E. D. — Sûrez-vous la dernière invention des antiféministes à la recherche de l'introuvable argument qui puisse s'opposer au suffrage féminin et expliquer que tous les hommes votent alors qu'aucune femme ne vote ? Voici cet admirable raisonnement : on a trouvé le cadavre d'une femme dans un avion soviétique tombé en Finlande. Parce que cette aviatrice-soldate a fait ce qu'elle estimait son devoir et restait fidèle au serment prêté, les femmes en général et les Suisses en particulier ne doivent pas voter. Que dites-vous de cet argument-massue ? ...

Fille, et grâce à la promesse d'une subvention de Pro Juventute, il va ouvrir ce Club dès le 22 janvier prochain. Mais il n'a pas abandonné pour cela les autres sujets qui figurent à son programme: cinéma, Office de consultations matrimoniales, lutte antivénérianne, application du Code pénal suisse, etc., etc.

Ce rapport adopté sans discussion par l'Assemblée, M. Reefs, trésorier, a présenté les comptes, qui, en raison de l'arrangement pris avec le Cartel Romand bouclent maintenant de manière à couvrir les frais de bureau, de confection, de déplacements, etc., du Cartel genevois.

Puis, M. M. Veillard, secrétaire général romand a fait une captivante causerie sur un sujet encore mal connu, bien que les électeurs soient appelés à se prononcer à son égard au début du printemps sans doute: la fameuse initiative « Reval », lancée en Suisse centrale, en faveur de la révision du régime actuel des alcools, et qui aboutirait si elle était adoptée à un désastre financier aussi bien qu'hygiénique et moral. M. Veillard a en effet montré, chiffres en mains, que les comptes actuels de la Régie fédérale des alcools, ont bouclé, ces dernières années, avec un excédent de recettes, qui a atteint parfois cinq millions ! ces

wind, ce roman-ci, pas moins que Pautre, malgré ses dimensions, on ne le dépense qu'à regret pour s'y replonger le plus vite possible. Il déborde d'idées, la langue est riche et belle. Il est émouvant et s'achève sur un drame. Genève, ses rues, ses quais, ses hôtels, la Bavaria, rendez-vous nocturne des étrangers, et le dancing du Mac-Mahon et même du Moulin-Rouge ; d'autre part, la Société des Nations et le monde de la diplomatie et de l'espionnage — tout cela vu de haut et en même temps, très humain.

Hans Habe s'est déjà rendu célèbre dans le monde des lettres par deux autres romans, également parus en Amérique. Ce dernier est estimé un chef-d'œuvre. M.-L. P.

Agenda de la bonne ménagère et almanach pour 1940. Rédactrice: Mme M. Muret. 1 brochure de 68 pages illustrée. Erl. édit. Prix: 1 franc.

Un calendrier, des pages de livres de comptes toutes prêtes à recevoir des inscriptions, des recettes de cuisine et de triotage, des nouvelles et des échos, le tout alertement présenté avec ce talent de conteuse et d'essayiste qui est celui de Mme M. Muret. Nul doute que cet Agenda ne trouve de nombreuses lectrices. M. F.

Actes de la III^e Conférence suisse de législation pénale des mineurs, organisée par Pro Juventute. L'Association suisse pour la réforme pénitentiaire et le patronage des détenus libérés, et l'Association suisse des magistrats et fonctionnaires des tribunaux pour enfants et adolescents. Pro Juventute, Zurich, 1939.

Il a déjà été rendu compte dans ce journal des travaux de cette conférence tenue à Zurich en février dernier.¹ Pro Juventute en en publiant les Actes, rend un immense service, non seulement aux juristes et aux spécialistes, mais à tous ceux — et ils sont nombreux — qui se préoccupent de l'enfance en danger moral. Il est, en effet, précurseur d'avois sous les yeux les rapports de personnes compétentes représentant nos diverses tendances cantonales. Réunis ainsi, ils constituent un ensemble remarquable des différents systèmes de tribunaux pour enfants. Ce tableau permet au lecteur de poser rapidement des points de comparaison et de se faire une opinion sur la matière, à un moment où les cantons doivent soumettre au Département fédéral de justice et police leur loi de procédure applicable aux mineurs délinquants en vue de l'entrée en vigueur du code pénal suisse.

Parmi toute une série de points saillants, nombreux deux qui prédominent. D'abord plusieurs rapporteurs — dont le Dr. Hansmann de Zurich — insistent pour qu'il n'y ait pas confusion dans le domaine entre droit et protection de la religion.

M.-L. P.

Publications reçues

Martine Gay: *Heures de notre enfance*. Maison Aubanel Père, Editeur, 7, Place Saint-Pierre, Avignon.

Un petit livre tout simple, plein de charme dans les tableaux familiers qu'ils nous présente. Qui-conqui aime et comprend les enfants le lira avec plaisir. Il introduit le lecteur dans la vie d'une famille par les souvenirs, très amusants parfois, toujours narrés avec un certain pittoresque, d'une des petites filles de la maison. Quelques autres personnages, bien décrits, gravitent à l'entour. Plusieurs chapitres sont particulièrement heureux: *La rage de dents*, *La nouvelle maison*, *Les enfants de Miss*. Dans une autre édition, il convient d'ajouter, toutefois, d'éviter quelques négligences de langage. M.-L. P.

Emmanuel SWEDENBORG: *La nouvelle Jérusalem et la doctrine céleste*. Édition du 250^e anniversaire d'Emmanuel Swedenborg.

1888 à 1938. Premier ouvrage d'une édition populaire en français des écrits du célèbre savant et théologien suédois, ce petit volume de 128 pages a été publié simultanément en dix-huit langues par les soins de la Swedenborg Society (Londres), afin de commémorer le 250^e anniversaire de la naissance de l'auteur. Précedé d'une notice biographique, il donne un aperçu de sa doctrine, surtout en ce qui concerne la morale et la religion.

Ajoutons que la présentation typographique est excellente. M.-L. P.

Hans HABE: *Zu spät? Ein Liebesroman mit politischen Hintergrund*. Europa Verlag New-York 1940.

Un roman fleuve en allemand. Plus de six cents pages. Bien que très différent de *Gone with the*

¹ III^e Conférence de législation pénale des mineurs par Mme Marguerite Loosli-Usteri, N° 541.



POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Plainpalais et Petit-Saconnex.

5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES

EN CAS DE DÉCÈS

Comme le sable à travers les doigts...

... ainsi glisse chaque jour l'argent et il ne reste plus rien pour l'avenir.

Pour retenir quelques « grains » qui déclineront de sagesse et de prévoyance votre sécurité pour l'avenir, faites une assurance individuelle **Caisse de retraite et invalidité** avec participation aux bénéfices

Renseignements sans aucun engagement auprès de

Mme M. H. ISELY
membre actif de l'Association pour le

Suffrage féminin
„LA WINTERTHUR“
Société d'Assurances sur la „VIE“ et
„RENTES VIAGÈRES“

CROIX-D'OR, 2 GENÈVE Tel. 4.26.37

La Maison de la Laine
et de tous les tricotages

TRICOTEUSE DE LA MADELEINE
1, rue du Vieux-Collège - Genève
(côte Poste) Tél. 4.59.51

Explications gratuites de Mme V. Renaud

Les vingt-cinq ans de la « Frauenzentrale » de Zurich (1914-1939).

Pour célébrer cet anniversaire, la Frauenzentrale de Zurich vient de faire paraître une brochure de trente-huit pages ornée de dessins illustrant quelquesunes de ses œuvres. Sous son sobre vêtement gris et blanc cette brochure contient l'histoire d'un quart de siècle d'activité.

Issue de la Frauenschule qui, dès le début de la grande guerre, se mit courageusement au travail pour organiser la collaboration féminine nécessaire par l'appel des hommes valides à la frontière, la Centrale zurichoise n'a jamais dévié de son but : grouper les femmes en vue d'une aide mutuelle et pour servir la communauté. Cette aide, ces services, elle n'a cessé de les fournir librement, en temps de crise et en temps de paix. A sa fondation, elle comptait dans son groupement quatre associations et dix-neuf membres individuels. Dès l'année suivante, c'étaient trente-sept sociétés et deux cents membres. Aujourd'hui, il y a près de soixante des premières, en comptant celles de la ville et du canton et, au total, plus de 35.000 membres.

Que si l'on jette un coup d'œil sur l'imposante liste des secours, des appuis fournis, des institutions

créés en faveur tout particulièrement des mères, des enfants, des travailleuses, des isolées, en ces vingt-cinq ans de vie, et l'on ne pourra qu'admirer cette tâche considérable et répondre au chapitre final de la brochure, intitulé : « Devons-nous continuer à travailler ? répondre, disais-je, en citant les paroles mêmes qui mettent un point final à cet intéressant exposé : « La Zürcher Frauenzentrale décide de poursuivre son effort au service de notre patrie — au service de la liberté — au service de la paix ». M.-L. P.

The Jewish Association for the protection of girls, women and children. (45, Prescott Street, Aldgate, London, E. 1).

Cette association internationale, qui a son siège à Londres, a été fondée en 1885. Nous avons sous les yeux le dernier rapport de son activité, qui offre en même temps un tableau de toutes les fondations utiles créées à diverses époques au profit des femmes et des enfants juifs en danger moral. Ces institutions, cette activité, à l'étranger et dans de nombreux pays d'Outre-Mer, donnent l'impression d'une œuvre très importante et, sans doute, particulièrement urgente en ces temps difficiles. M.-L. P.

Neuf mille paires de chaussettes militaires.

Telle est la part, calculée en proportion de la population, qui est échue au canton de Berne sur les 200.000 paires distribuées à travers la Suisse par l'Union suisse du travail à domicile. Et le soin de la répartition de cette grosse quantité de laine, la responsabilité quant à l'exécution minutieuse et selon les prescriptions détaillées reçues de Berne de ces 18.000 chaussettes, la surveillance stricte de tout ce travail et sa rétribution ont été confiées à l'Ouvrière de l'Union des Femmes. 7.000 paires devant être confectionnées en ville, son Comité s'est immédiatement mis en rapport avec toutes les organisations de travail à domicile dont il a pu dresser la liste, et qui lui ont fourni des noms et adresses de tricotées remplissant les conditions requises, c'est-à-dire étant exclusivement des personnes qui ont besoin de gagner, et qui cherchaient déjà du travail avant que fut annoncée cette manne fédérale.

Quant aux 2.000 paires qui doivent être exécutées dans les communes du canton, l'Ouvrière a pu, grâce au Centre de Liaison, trouver d'énormes correspondantes, qui lui ont fourni également des listes de noms de tricotées rentrant dans les catégories précitées et auxquelles prochainement va être mise la précieuse laine dûment pesée et préparée en paquets, afin d'éviter toute erreur. Il a à la toute une lourde tâche d'organisation et de contrôle, que les dirigeantes de l'Ouvrière sont heureuses d'accomplir puisqu'aujourd'hui sera fourni un peu de travail à celles qui en cherchent souvent depuis longtemps.

Union des travailleurs sociaux de Genève.

Mme d'Espine, Service de ville du Bon Secours, 15, av. Dumas, demande une chancellerie.

Mme B. Richard, Athénée 35, demande un costume de travail usagé, pour un jeune homme de 18 ans, grand et fort.

N



Carnet de la Quinzaine

Mardi 23 janvier:

MONTRÉAL : Groupe suffragiste, le Foyer, 20 h. 30 : La nationalité de la femme mariée, conférence publique et gratuite par Mme A. Leuch.

Impr. P. RICHTER, rue Alf.-Vincent, 10